

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2021

L'AG extraordinaire 2021 a eu lieu dans la salle du conseil de la mairie de Saint Bonnet. Le port du masque fut obligatoire ainsi que l'usage du gel hydro alcoolique.

La disposition des sièges permettait de respecter plus d'un mètre de distance entre les participants.

Etaient présents 25 membres du RCV à jour de leur cotisation.

Le quorum d'au moins 1/3 des membres est largement atteint: 25 membres + 10 pouvoirs pour un effectif de 56 membres.

La séance débute à 14 h30

### Introduction

La présidente explique pourquoi le bureau a effectué une modification des statuts de l'association.

Ceux ci ont été mis à la disposition des membres du RCV pour en prendre connaissance.

Elle commente ensuite ceux ci en précisant les modifications apportées:

Article 2: ajout de la marche nordique

Article 3: précision sur l'adresse du siège de l'association

Article 5: après règlement intérieur, ajout de: selon procédure officielle ([service-public.fr](http://service-public.fr)).

Article 7: ..constitué de trois membres au lieu de six

Ajout de l'article "la" devant les fonctions

...trimestre: ajout de: avec les animateurs

...activités: ajout de : et traiter toutes les questions concernant le fonctionnement de l'association

Article 8: ...convoqués par courriel. Ajout de: ou éventuellement par courrier

...cotisations, Ajout de: (présence physique ou représentation par pouvoir)

...renouvellement de: ajout de: tous les

Article 9: ...présents: ajout de : ou représentés

### Approbation des modifications apportées aux statuts de l'association

Il est ensuite procédé au vote d'approbation des modifications.

Le vote à main levée a pour résultats: contre: 0; abstentions: 0; les modifications sont approuvées à l'unanimité .

La séance est levée à 14 h 45.

La présidente: Marie Blanche Rispaud

Le secrétaire : Alain Le Boulh

